

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{er} JUILLET 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

- De prendre acte du débat organisé ce jour sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
- De créer un budget annexe pour la foire d'automne à compter du 1^{er} Juillet 2019 ;
Ce budget sera assujetti à la TVA et la TVA sera récupérable au débit ;
- D'approuver le principe de restauration de l'ancienne peupleraie située sur l'îlon des Mattes ;
- De demander à la DDT du Jura l'autorisation de défricher 1,6 ha ;
- D'approuver le projet de demande de contrat Natura 2000 et le projet de plan de financement du contrat ;
- De s'engager à associer l'EPTB Saône & Doubs tout au long du contrat Natura 2000 ;
- De renouveler les baux communaux de Messieurs LULLIER Florian pour la moitié de la pièce des Oyes et JEANNEAUX Sylvain pour une partie de la parcelle ZP 2 ;
- De faire borner les parcelles B n°1254 et 1255 par l'agence ABCD en laissant un passage de 10 mètres entre la propriété et le cimetière.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 22h45.

Le Maire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Thiébaud', is written over the seal.

Pierre THIÉBAUT